



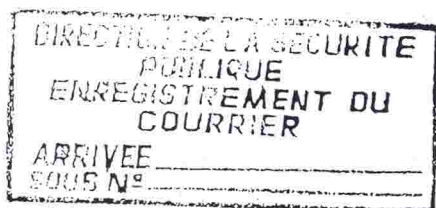
N° 1783 /DGPN- DSP

Bamako, le 10.5 JUL 2011

Le Directeur Général de
la Police Nationale,

(-)

- l'Inspecteur en Chef de la Police Nationale ;
- les Directeurs Régionaux de la Police Nationale de Kayes et Koulikoro ;
- le Commandant en Chef du Groupement Mobile de Sécurité.



LETTRE CIRCULAIRE :

En application des recommandations issues des travaux de la conférence transfrontalière Mali-Sénégal, tenue à Kayes les 20 et 21 Mai 2011, approuvées par les plus hautes Autorités de notre pays, je vous instruis de prendre les dispositions suivantes :

- 1- mettre fin, sans délai, à toute forme de perceptions illicites au niveau des postes de contrôle et prendre toutes les dispositions afin que tout paiement d'argent donne lieu à la délivrance d'un reçu.
- 2- reconnaître la validité de la carte brune de la CEDEAO, en appliquant rigoureusement les textes régissant le contrôle routier dans la zone UEMOA ;
- 3- assurer en collaboration avec les éléments des autres services attitrés la présence des fonctionnaires de police au poste frontalier de Diboli pour permettre l'ouverture de la frontière 24 heures sur 24.

Ces recommandations qui entrent dans le cadre de la facilitation des échanges entre le Mali et le Sénégal doivent être respectées par tous.

Ampliation :
Arc/chrono.....01

INSPECTEUR GENERAL Mahamadou DIAGOURAGA
Officier de l'Ordre National

